



Coopérative apprenante brassicole (CAB) La Coopine

Statut : Expérimentation avec la création d'une Scic en réflexion

Date de début : 2018

Implantation : Université Gustave Eiffel et Agglomération Paris Vallée de la Marne

Adossement : Master Insertion et entrepreneuriat social et solidaire et chaire ESS-UGE

Fonctionnement : annuel de septembre à juin

Participants étudiants : 9 étudiants en 2021-22

Autres partenaires : Coopaname et La Guinche

Activités : Production et commercialisation sous forme coopérative d'une bière étudiante locale (La Coopine) sur le territoire de la Cité Descartes et alentours avec un programme de sensibilisation et prévention à l'alcoolisme étudiant.

Capital social :

Chiffre d'affaires : 5 000 euros prévisionnel 2022

1. Objectifs généraux du projet

Depuis son origine à la création de la chaire ESS-UGE en 2010, ce projet répond à un objectif pédagogique qui est d'offrir la possibilité aux étudiants d'expérimenter une activité économique sous forme coopérative pendant leurs études. Après l'échec d'une première expérimentation menée en lien avec Coopaname ayant donné lieu à la création en 2015 de l'association Coop'à-prendre qui est aujourd'hui dissoute, nous avons avec Coopaname réorienté ce projet autour d'une nouvelle activité de production et commercialisation d'une bière locale étudiante impliquant un nouveau partenaire, la brasserie La Guinche.

A cet objectif d'apprendre l'organisation coopérative pour un groupe d'étudiants en développant une activité réelle de production jusqu'à sa commercialisation, qui en mobilise toutes les dimensions (technique, productive, communicationnelle, de gouvernance, management et vente), un autre objectif est d'apprendre à développer cette activité à travers des partenariats avec des acteurs locaux avec le référentiel du commun au lieu des référentiels du marché ou de l'État. Du houblon a pu ainsi être planté par les étudiants dans des jardins partagés du territoire. Cet objectif est enfin en lien avec

la recherche dans le cadre du programme de la chaire ESS-UGE de développement de communs expérimentaux sur son territoire de Paris Vallée de la Marne.

2. Ancrage territorial, partenarial et pédagogique

L'ancrage pédagogique du projet dans le master IESS ne concerne pas tous les étudiants du master IESS mais une partie d'entre eux qui choisissent le développement de la CAB dans le cadre de leurs projets tuteurés parmi d'autres projets de territoires qui sont tous des projets à accompagner sous l'angle de leur dynamique collective orientée vers les communs. Pour l'année 2021-2022, deux groupes d'étudiants ont choisi d'accompagner la CAB (l'un sur le volet production, l'autre sur le volet commercialisation) sur les six groupes du master.

Le projet CAB s'inscrit dans un partenariat plus large avec les acteurs locaux au sein du Pôle territorial de coopération économique (PTCE) émergent de Paris-Vallée de la Marne dont l'université Gustave Eiffel est membre. Le projet CAB s'inscrit aujourd'hui dans le projet de création d'une filière brassicole locale qui réunit les trois micro-brasseries du territoire. Ainsi, un troisième groupe d'étudiants a accompagné cette année l'étude de faisabilité d'une unité de lavage et recyclage des bouteilles de bière avec une dimension insertion.

En 2021-2022, six groupes d'étudiants du master mais aussi trois groupes d'étudiants de la licence professionnelle GOESS ont accompagné des projets du PTCE-PVM dont la R&D territoriale impulsée par la chaire ESS-UGE les oriente du côté du référentiel des communs.

3. Le modèle économique

Jusqu'à aujourd'hui, la chaire ESS-UGE finance l'expérimentation de la CAB La Coopine, car elle entre dans son programme de recherche et formation sur les communs de territoire. Pour l'année 2021-2022, ce financement s'élève à environ 10 000 euros et comprend l'accompagnement de La Guinche (heures d'accompagnement et matériel mis à disposition) et l'accompagnement de Coopaname avec lequel les étudiants signent un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) afin de pouvoir produire et commercialiser la bière locale étudiante.

La production est de 400 litres de la Coopine sur 2021-2022 (1 brassin avec 5 futs, 395 bouteilles de 33 cl et 165 bouteilles de 75 cl). La recette prévisionnelle a été estimée à 5 000 euros.

A terme, l'objectif est que la production et commercialisation de la bière locale étudiante autofinance les coûts de l'accompagnement de la CAB.

4. Le modèle de gouvernance

Aujourd'hui, l'expérimentation est pilotée dans le cadre d'un partenariat entre la chaire ESS-UGE, Coopaname et La Guinche. Cette expérimentation entre dans les axes de développement du PTCE-PVM qui est lui-même une association récemment créée dont les trois partenaires sont membres. Le pilotage de l'expérimentation assure la continuité du projet d'une promotion d'étudiants à l'autre et son orientation dans la perspective des communs.

Les étudiants sont impliqués dans la gouvernance à trois niveaux. Le premier niveau est celui du comité de pilotage à la fois stratégique et opérationnel qui chaque année se réunit deux fois, en

février et en juin. Ce comité de pilotage est organisé par les étudiants qui en assurent à la fois l'ordre du jour, l'animation et le compte rendu.

Le deuxième niveau est celui de l'organisation collective de leur groupe qui assure l'accompagnement du projet de la CAB la Coopine sur une année avec une feuille de missions qui sont définies en début d'année par la structure de pilotage du projet et révisées lors des comités de pilotage.

Le troisième niveau est celui de l'évaluation du projet que réalisent les étudiants dans le cadre de leur rapport d'accompagnement qui donne lieu à une soutenance partenariale (les partenaires participent à la soutenance).

Cette gouvernance sera amenée à évoluer avec le passage en Scic qui fait l'objet de réflexions conduites par les étudiants.

6. Perspectives

Suite à l'échec de l'expérimentation Coop'à-prendre, la nouvelle orientation du projet a réussi à réunir les conditions pour permettre chaque année à un groupe d'étudiants d'expérimenter la réalisation d'une activité économique de production sous la forme coopérative, dans la tradition des sociétés coopératives ouvrière de production aujourd'hui revisitée par les communs.

Les perspectives du projet sont triples :

La réalisation de l'autofinancement du projet avec une recette qui couvre les coûts.

Le passage en Scic afin d'associer les partenaires et les étudiants dans une même gouvernance collective.

L'inscription dans la filière brassicole locale et, plus largement, dans le PTCE-PVM.